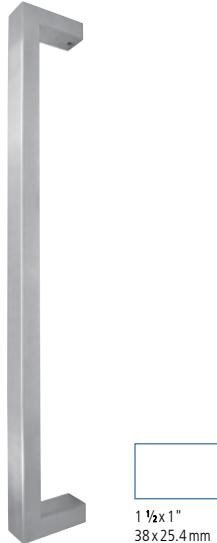


# POIGNÉES À TIRER

## QUINCAILLERIE GÉNÉRALE

### DOREX SÉRIE 18T-F

POIGNÉES DROITES BISEAUTÉES, RECTANGULAIRES, 1½" x 1"



1 ½x1"  
38x25.4 mm



Les poignées simples sont montées avec des boulons traversants et des embouts ronds

#### APPLICATIONS

- Pour portes en bois ou métalliques de 1¾–2¼" (35–57 mm) d'épaisseur
- Pour portes en verre de ½–1½" (8–13 mm) d'épaisseur

#### CARACTÉRISTIQUES

- Acier inoxydable 304
- Disponible en poignée simple ou double
- Les poignées simples sont montées avec des boulons traversants et des embouts ronds
- Toute la quincaillerie de montage nécessaire est incluse
- Emballé dans une boîte écologique, entièrement recyclable

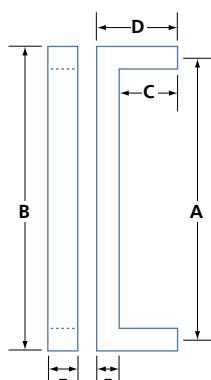


#### GUIDE DE SÉLECTION

18T	24	F	B	-	630	Poignée droite biseautée, rectangulaire, 1½x1" (38x25.4 mm), 24" centre à centre, dos à dos, acier inoxydable satiné	DESCRIPTION
SÉRIE	LONGUEUR <sup>t</sup>	DIMENSION	TYPE		FINI		
	24, 36 48, 60, 72	F 1-1/2x1 (38x25.4)	B Dos à dos S Simple		630 Acier inoxydable satiné 19 Noir mat		

PO (MM), (t) CENTRE À CENTRE.  
TOUTES LES COMBINAISONS DE LONGUEURS, DE TYPES ET DE FINITIONS STANDARD NE SONT PAS DISPONIBLES EN STOCK. Veuillez vous référer à la liste de prix ou contacter le service des ventes de CANAROPA pour plus de détails.

#### DIMENSIONS



MODÈLE	A CENTRE À CENTRE	B LONGEUR TOTALE	C POTEAUX	D PROJECTION	E PRISE LARGEUR	F PRISE HAUTEUR
<b>18T24</b>	24 (610)	25 (635)	2 5/8 (67)	3 5/8 (92.4)	1 1/2 (38)	1 (25.4)
<b>18T36</b>	36 (915)	37 (940)	2 5/8 (67)	3 5/8 (92.4)	1 1/2 (38)	1 (25.4)
<b>18T48</b>	48 (1220)	49 (1245)	2 5/8 (67)	3 5/8 (92.4)	1 1/2 (38)	1 (25.4)
<b>18T60</b>	60 (1524)	61 (1549)	2 5/8 (67)	3 5/8 (92.4)	1 1/2 (38)	1 (25.4)
<b>18T72</b>	72 (1829)	73 (1854)	2 5/8 (67)	3 5/8 (92.4)	1 1/2 (38)	1 (25.4)

PO (MM)



TOUTES LES IMAGES, ILLUSTRATIONS ET DIMENSIONS, PO (MM), SONT À TITRE DE RÉFÉRENCE SEULEMENT. LES DÉTAILS DU PRODUIT PEUVENT CHANGER SANS PRÉAVIS.  
VISITEZ WWW.CANAROPA.COM OU CONTACTEZ-NOUS POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS. DISTRIBUÉ PAR CANAROPA. © CANAROPA - REV. 2025-01.

06.016